

**DÉLIBÉRATION N°2023-24\_069**  
**du Conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 6 février 2024**

**6 – Validation des points CFVU (25/01/2024)**

**Point n° 6.5 « Travaux de la commission FSDIE du 16 janvier 2024 »**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 11 Total : 24	Suffrages exprimés : 24  Pour : 24 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;  
VU la délibération CFVU\_2023-2024\_052 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les travaux de la commission FSDIE du 16 janvier 2024.

Besançon, le 07 février 2024



Pour la présidente et par délégation  
Le directeur général des services

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Thierry CAMUS", is written over a horizontal line.

Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 6.5 : Délibération CFVU\_2023-2024\_052 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités*  
*Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

**DELIBERATION N°2023-24\_052  
de la commission de la formation et de la vie universitaire  
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 25 janvier 2024

**8.1. Travaux de la commission du 16/01/2024 : attribution > 23 000 €**

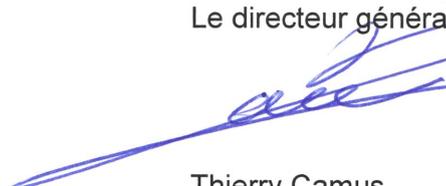
La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	Suffrages exprimés : 22
Membres présents : 12	Pour : 22
Membres représentés : 10	Contre : 0
Total : 22	

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable sur les subventions (> 23 000€) attribuées par la commission FSDIE du 16 janvier 2024.

Besançon, le 25 janvier 2024

Pour la Présidente et par délégation,  
Le directeur général des services

  
Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :  
Les subventions attribuées par la commission FSDIE du 16 janvier 2024 (> 23 000€)



**Travaux de la commission FSDIE du 16/01/2024 - Passage en CFVU du 25/01/2024**  
**Demande supérieure à 23 000 €**

**Présents** : Coralie Mayeur Carpentier, Camille Buhot, Sélim Chanard, Charline Brochet, Maxime Conte, Ghislaine Gaultier, Laetitia Ducret, Ludivine Prost, , Maguelonne Alcaraz

**Excusés** : Romain Hassold, Laurence Ricq, Agathe Arnoux, Samir Jemei

	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Budget global initial du projet	Budget global réalisé	Décision commission FSDIE	Date de la commission initiale	70% versés	30% restants	Avis	Attribution définitive	Observations
<b>BILAN</b>	BARAC	Organisation des Journées d'été de l'ANEMF	Besançon	Autres	60 300,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25/04/2023	17 500,00 €	7 500,00 €	Favorable à l'attribution de la somme de 4977 €		L'évènement a été bien réalisé avec un budget excédentaire. La Commission ne vote pas l'attribution des 30% restant mais une somme de 4977 € qui correspond à l'équilibre budgétaire attendu. Bravo pour la réalisation de ce projet qui a réuni de nombreux étudiants en médecine et permis de faire rayonner l'UFC grâce à ses étudiants.
	<b>Totaux</b>					<b>60 300,00 €</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>25 000,00 €</b>		<b>17 500,00 €</b>	<b>7 500,00 €</b>		